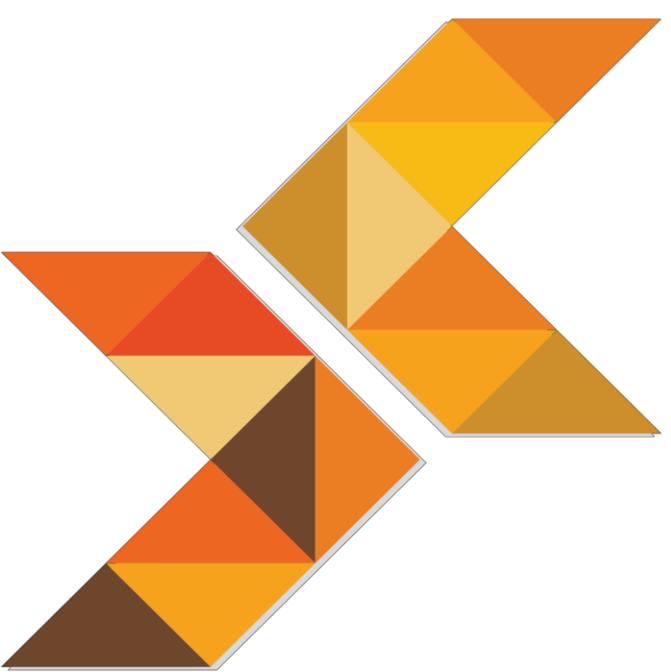


DIALOGUES

SECURITAIRES
DANS L'ESPACE
SAHELO - SAHARIEN

LES DEFIS ET ENJEUX SECURITAIRES DANS L'ESPACE SAHELO-SAHARIEN

LA PERSPECTIVE DU NIGER



Par Mahaman ALIO

Mentions Légales

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne, 2017
Responsable : Holger Grimm, Directeur Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Comité de rédaction : Holger Grimm, Rémy Arsène Dioussé

Commandes de publications

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.
Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES.



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	5
I. LES DEFIS MAJEURS AU NIGER	6
II. LES MENACES SECURITAIRES AU NIGER	10
III. LES REPONSES NIGERIENNES FACE AUX DEFIS ET MENACES SECURITAIRES	14
IV. L'ETAT DE LA COOPERATION REGIONALE ET MULTILATERALE	17
V. RECOMMANDATIONS	18
CONCLUSION	21
BIBLIOGRAPHIE	22

AVANT-PROPOS

Les récentes crises libyenne et malienne ont exacerbé l'insécurité multidimensionnelle (personnelle, économique, politique, sociale, environnementale, sanitaire, etc.) des populations vivant dans l'espace sahélo-saharien et mis en exergue non seulement la faiblesse des Etats mais aussi la nécessité d'une coopération régionale, notamment entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest pour relever ensemble les défis communs.

C'est à partir de ce constat que le projet « Dialogues sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien » a été initié par la Friedrich-Ebert-Stiftung-Mali, en réseau avec les bureaux du Maroc, du Sénégal et de la Tunisie, dans le but de souligner les fortes interdépendances entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest en matière de sécurité et de promouvoir le dialogue national et sous régional sur les défis et menaces sécuritaires nationaux et transfrontaliers.

Ainsi, en vue de procéder à un état des lieux de ces questions en les mettant en perspective avec le concept de sécurité humaine, des études-pays ont été commanditées dans les pays concernés par le projet, à savoir : l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, Le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie. Chaque étude-pays a été soumise à une validation nationale devant un comité de spécialistes de la sécurité humaine du pays concerné. Aussi, les études-pays ont fait l'objet d'un atelier d'experts pour non seulement une mise en commun des défis mais aussi dégager les priorités d'actions politiques communes dans l'espace maghrébo-sahélien.

Les études-pays sont donc la première phase de ce projet pluriannuel et la base intellectuelle sur laquelle reposeront les activités ultérieures du projet, notamment la conférence régionale dont les thématiques prioritaires ont été dégagées lors de l'atelier des experts.

Les résultats du projet s'adressent à tous les acteurs en charge de la sécurité humaine dans toutes ses dimensions et constitueront une importante source d'informations et d'orientations pour les décideurs politiques et autres acteurs de la société civile ainsi que pour les chercheurs et universitaires nationaux et étrangers.

Dakar, Mars 2017

Holger Grimm
Directeur Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne

Rémy Arsène Dioussé
Chargé de programmes



INTRODUCTION

La République du Niger est située entre l'Algérie, le Bénin, le Burkina-Faso, le Tchad, la Libye, le Mali et le Nigéria. Il constitue une terre de contact entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Le Niger est le plus grand pays d'Afrique de l'Ouest mais plus de 80% de ses terres sont couvertes par le désert du Sahara. C'est une des raisons de la faible densité de la population, seulement 12 personnes par km². Avec une croissance de près de 4% par an, sa population qui est actuellement estimée à 19,3 millions d'habitants, devrait quadrupler pour atteindre 56 millions en 2050. Plus de la moitié de la population est composée de Hausa, ainsi que le Zarma-Songhai. Le Niger maintient une réputation d'état laïque protégé par la loi même s'il est majoritairement composé de musulmans (98%)¹.

Les plus importantes ressources naturelles du Niger sont l'or, le fer, le charbon, l'uranium et le pétrole. En 2012 le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) a considéré le Niger comme l'un des pays les moins développés au monde dans son rapport annuel, lui attribuant un indice de développement humain (IDH) de seulement 0,304.

Depuis un certain nombre d'années, la sécurité est devenue un enjeu important voire crucial au Niger. Les événements intervenus au Mali avec la présence d'Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) et tout dernièrement l'apparition de Boko Haram dans le Nord-Nigéria et la région du Lac Tchad, mettent le Niger dans une situation presque d'encerclement. L'instabilité politique et la situation sécuritaire en Libye post-Khadafi a fini par convaincre les autorités nigériennes que la sécurité doit faire l'objet d'une attention particulière.

Pour éradiquer ces fléaux ou du moins réduire leurs effets, les autorités nigériennes en collaboration avec leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux produisent des efforts pour assurer la sécurité des personnes et des biens et établir un climat de paix durable.

¹ Cf. Observatoire de la Liberté Religieuse au Niger (www.liberte-religion.org/Niger)

I. LES DEFIS MAJEURS AU NIGER

Dans un contexte régional miné par le terrorisme et confronté aux conséquences sociales de la quasi absence de développement économique, le Niger est aujourd'hui confronté à d'immenses défis dont la réussite à pour enjeu le maintien de la paix et la sécurité sur le territoire.

1. Une précarité sociale endémique

Le Niger est confronté à d'énormes difficultés d'ordre social: chômage et sous-emploi endémiques, pauvreté, faible niveau de l'éducation, un système de santé peu performant. Avec un taux de pauvreté de 48.9 % et un revenu par habitant de 420 dollars, le Niger est l'une des nations les plus pauvres du monde. En 2015, il se situait au bas du classement de l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, occupant le 188^e rang sur 188 pays. Au Niger, plus de 3,6 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire durant la période de soudure. Soit près d'un quart de la population. A Diffa et Dosso, on relève aussi une augmentation des admissions d'enfants touchés par la malnutrition aigüe sévère². Les faibles pluies et le déficit céréalier expliquent en partie la hausse du nombre de foyers en insécurité alimentaire, mais il faut aussi compter avec l'instabilité chez les voisins maliens, nigériens et libyens.

La situation sociale est aussi caractérisée par une pauvreté rurale et féminine. Les études de l'Institut National de la Statistique sur le profil de la pauvreté ont montré que la pauvreté est un phénomène qui touche plus le milieu rural qu'urbain, avec une prédominance plus prononcée chez les personnes de sexe féminin. D'autre part, le phénomène est plus endémique dans certaines régions (Maradi et de Tillabéry). Le chômage concerne aussi bien les jeunes que les moins jeunes, en raison de la morosité économique et du fait que les entrepreneurs ou les administrateurs engagent surtout leurs parents et proches. La situation de l'emploi se caractérise par la prédominance de l'emploi informel, qui résulte du faible niveau d'instruction de la population active et d'une offre d'emplois formels faible, ce qui accentue la précarité. Ainsi en 2014, 60.1% des femmes et 10.2% des hommes de la population active seraient sans activité. L'accès des jeunes diplômés à un travail décent est très difficile. L'économie informelle reste une économie de survie, en carence de travail décent.

Avec un taux d'alphabétisation de 29 %³, l'éducation dans ce pays peine à atteindre ses objectifs du fait de la diversité des systèmes : le système dit traditionnel (formel) et le système coranique (informel). Si l'Etat arrive à contrôler le système traditionnel, ce n'est pas le cas pour le système coranique qui est très largement répandu et accessible, en particulier, pour les familles rurales ou les couches sociales démunies et les enfants de l'âge préscolaire. Dans ces écoles, les enfants sont remis à des marabouts dont le niveau de connaissance n'est jamais évalué par un organe compétent administrativement reconnu. Loin de leurs familles, les enfants n'ont aucun choix et s'orientent parfois sur la voie de la radicalisation. En effet, des *talibés* nigériens ont été de tous les mouvements religieux connus au Nigéria⁴.

Le climat de pauvreté généralisé et de précarité de l'emploi explique que certains jeunes, désespérés, acceptent d'être enrôlés par les mouvements terroristes qui leur proposent de grosses sommes et le paradis en cas de martyr.

² Cf. Bulletin humanitaire des Nations unies publié en Juin 2015.

³ Cf. Banque africaine de Développement www.afdb.org

⁴ Voir sur ce cas Bala Usman 1987, The manipulation of religion in Nigeria, 1977-1987, Gaskia Corporation LTD, Zaria et Isa Alkali Abba 1993, The Niger factor in the implementation of Kano's policy on almajirai, in A.I. Asiwaju et B.M. Barkindo (eds) 1993, Nigeria-Niger transborder cooperation, Malthouse Press LTD, pp.390-396

Cette situation économique difficile se répercute sur le système sanitaire qui est très faible. En dépit des efforts consentis pour mettre en œuvre des politiques de santé modernes, les indicateurs sanitaires sont demeurés préoccupants et la sécurité sanitaire est toujours menacée. L'accès aux soins de santé de qualité et généralisé souffre du manque de structures infrastructurelles dignes de ce nom en raison d'un manque criard d'investissements. Les populations surtout des zones éloignées et pauvres de surcroît, peinent à avoir un accès aux structures de santé. Les régions de l'Est et de l'extrême Est (Zinder et Diffa) sont les plus concernées par cette faible couverture sanitaire. Ainsi, on l'espérance de vie au Niger est une des plus faibles au monde avec seulement 55,1 ans⁵.

2. Faibles perspectives de développement

Le Niger est également confronté à d'importants défis structurels. En effet, l'attention portée aux questions sécuritaires ne doit pas masquer les grandes difficultés qu'il rencontre. Tous les indicateurs se situent dans le rouge. Avec 7,6 enfants par femme, ce pays connaît la plus forte croissance démographique au monde, soit 3,9 % par an, ce qui bloque son potentiel de développement économique. 60 % de sa population vit avec moins d'un dollar par jour. Ce problème est aggravé par un très fort taux d'analphabétisme résultant d'un faible taux de scolarisation. Au regard de l'évolution du PIB par habitant, on assiste à un appauvrissement continu du pays. L'uranium ne rapporte que 5 % au budget national. Même si certains pensent que l'exploitation d'autres ressources comme le pétrole permettra au pays de subvenir à ses besoins, la corruption et l'indifférence apparente des multinationales qui exploitent les ressources face au niveau de vie des populations remettent en cause quelque peu cet enthousiasme. Conforté par des traditions religieuses et culturelles, l'accroissement de sa population conduit à disposer d'une main œuvre nombreuse. Par ailleurs, le Niger est essentiellement un pays rural qui n'a pas encore amorcé de transition urbaine.

En 2015, la croissance du PIB a baissé à 4,4 % contre 6,9 % en 2014. Comme les prix dépendent essentiellement de l'approvisionnement en denrées alimentaires, l'inflation annuelle demeure toujours en dessous des critères de convergence de l'Union économique et monétaire des États d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) fixés à 3 %. Le Niger est confronté à d'importants risques macro-économiques du fait de menaces sécuritaires à ses frontières avec le Mali, la Lybie et le Nigeria ainsi que de l'effondrement des cours des matières premières. Il y a de sérieux risques de perturbations macroéconomiques liées à une aggravation des déséquilibres des comptes extérieurs et des finances publiques. Même si ses risques de surendettement étaient modérés en 2014, le pays doit surveiller la viabilité de sa dette compte tenu de l'augmentation de la dette publique extérieure observée entre 2014 et 2016 (passée de 27 % en 2014, à 33 % en 2015 et à 35 % en 2016) pour financer des projets dans les industries extractives, et baisser les prix de l'uranium et du pétrole. Ce ratio devrait grimper à 37 % en 2018, pour redescendre une fois les projets achevés. Étant donné ces risques, la qualité de la gestion de la dette et de l'investissement public continuera d'influer considérablement sur la viabilité de l'endettement et des finances de l'État. Même s'il n'est pas encore possible d'évaluer précisément les conséquences économiques et sociales de l'intervention militaire contre Boko Haram qui se déroule actuellement au Nigéria, à la frontière sud-est avec le Niger, les répercussions budgétaires liées à la hausse des dépenses de défense et à l'accueil des réfugiés auraient un coût annuel élevé et réduiraient d'autant les ressources disponibles pour financer des investissements de développement économique.

⁵ Cf Programme des Nations Unies pour le Développement, 2013

3. Les défis politiques

Ils sont relatifs à la faible gouvernance et à l'instabilité institutionnelle au Niger.

La question de la gouvernance

La gouvernance, la paix et la stabilité sociale sont des questions interdépendantes et indissociables. La paix et la stabilité sociale sont impossibles sans la bonne gouvernance. Inversement, on ne peut instaurer ou institutionnaliser la bonne gouvernance sans la paix et la stabilité sociale. Aujourd'hui, ces trois facteurs constituent les premiers préalables au redressement économique, à la lutte contre la pauvreté et au développement humain durable. Le défi de la gouvernance repose sur l'appropriation de la notion d'État. La gouvernance est fondée sur le sens de la responsabilité, de l'équité et de la justice qui fait que des citoyens, de certaines régions ou de certaines ethnies ne se sentent pas abandonnés.

La promotion de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance suppose l'existence d'une administration efficace et transparente⁶, disposant d'une capacité institutionnelle lui permettant de définir des orientations stratégiques, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques adéquates et de contrôler les résultats de l'action publique. Cette capacité institutionnelle résulte d'une combinaison optimale de plusieurs facteurs, notamment humains financiers, logistiques. Des facteurs auxquels l'administration nigérienne est loin de se conformer⁷. Le constat est plutôt celui d'une gestion non transparente des ressources publiques, un non-respect des règles d'attribution des marchés publics, des détournements de deniers publics, une mauvaise gestion de la dette intérieure et extérieure conduisant parfois à des procès entre l'État et des particuliers. A cela il faut ajouter le train de vie de l'État qui déteint avec le niveau de vie des populations et la situation économique du pays. Ceci a conduit à la création par l'État lui-même de la HALCIA (Haute Autorité à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées) et par la société civile du ROTAB (Réseau des organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire), mais ces structures tardent à prouver leur efficacité.

Une instabilité politico-institutionnelle récurrente

L'histoire politique au Niger, de la Première République à nos jours, a été marquée par des périodes de stabilité et des périodes de crises⁸. Le Niger a connu trois décennies d'apprentissage de l'exercice démocratique caractérisé à partir des années 1990, par une forte instabilité politique et institutionnelle marquée par trois coups d'état militaires en 1996, 1999 et 2010. Le Niger a connu 5 changements par coup d'Etat militaire et 2 coups d'Etat civils. De 1993 à 2011, on dénombre 7 scrutins, 5 élections présidentielles et des violations à répétitions de la constitution. La crise politique intervenue en 2010 a mis en cause la stabilité du pays avec pour conséquence un arrêt brusque de l'ordre constitutionnel normal et une interruption momentanée des investissements extérieurs et de la coopération au développement. Suite au coup d'état de 2010, le Niger s'est doté depuis le 25 novembre 2010 d'une nouvelle constitution de type semi-présidentiel. Les scrutins de 2011 mettant fin à la transition ont quant à eux facilité le retour à

⁶ Cf. Bilan de la gouvernance du PNUD au Niger www.undp.org

⁷ Cf. Analyse commune de contexte au Niger, Octobre 2015

⁸ Rapport du Forum National d'Agadez, tenu du 22 au 23 décembre 2010.

un ordre constitutionnel qui consacre l'avènement de la 7ème république. Toutefois, la consolidation démocratique reste insuffisante et la stabilité du gouvernement d'union nationale créé 2013 n'a produit les objectifs recherchés. Le contexte n'incite guère à l'optimisme. Aux facteurs de déstabilisation environnants (chaos libyen au nord, crise malienne à l'ouest et extension inquiétante de Boko Haram au sud-est) s'ajoute la corruption et une détérioration de la situation politique interne qui se caractérise entre autres par un affaiblissement des partis d'opposition, le harcèlement et les arrestations d'opposants. Une fragilité s'illustre par un climat politique sous tension marqué par les rivalités politiques. On relève une instabilité chronique des institutions de la République un véritable cancer du fait principalement de la responsabilité des acteurs politiques. A chaque changement de régime, les acteurs mettent en place un comité taillé sur mesure pour confectionner une nouvelle constitution. Plusieurs pistes constituent des facteurs d'instabilité politique et institutionnelle. Il y a d'abord une sorte d'atomisation de l'espace politique. On parle aujourd'hui de plus d'une soixantaine de partis politiques le plus souvent créés pour des raisons purement opportunistes et prébendières. A cela s'ajoute une insuffisance de formation politique.

Le Niger, s'il est considéré comme un laboratoire de la démocratie, donne malheureusement un mauvais exemple en matière de stabilité politique et institutionnelle. L'opposition et la société civile peinent à jouer pleinement leur rôle car les canaux de dialogue avec le régime sont rares, sinon inexistants. L'organisation des élections transparentes et honnêtes requiert la pleine et vigilante participation de tous les acteurs. Or, lors des échéances électorales de Février et Mars 2016, l'opposition politique désunie et la société civile divisée sur des lignes idéologiques, ont eu des comportements qui frisent la démission. Le pouvoir a ainsi profité du boycott des opposants au second tour pour organiser des élections peu transparentes et crédibles.

Le fonctionnement de l'institution parlementaire est contesté par l'opposition représentée par l'Alliance pour la Réconciliation, la Démocratie et la République (ARDR) et qui regroupe les trois principaux partis de l'opposition. L'actuel régime du Président Issoufou est accusé de mener une politique contraire aux principes démocratiques qui installe le pays dans une instabilité institutionnelle chronique. La séparation des pouvoirs n'étant plus respectée la justice est une justice sélective instrumentalisée par les plus hautes autorités du gouvernement. En attestent les poursuites judiciaires à l'encontre de l'opposant Hama Amadou depuis la rupture de sa coalition avec le gouvernement dans le cadre d'une affaire de « supposition d'enfant »⁹. Plusieurs responsables des principaux partis d'opposition ont en effet été convoqués par la police judiciaire dans le cadre d'une procédure ouverte suite à la publication par l'ARDR d'un document intitulé « Livre blanc des institutions de la République ». De même, les avis rendus par la Cour constitutionnelle font régulièrement l'objet de contestations car jugés inconcevables dans une démocratie où l'on peut basculer d'un camp à l'autre, sans être exclu de son parti d'origine et avec l'aval des tribunaux judiciaires. Plusieurs personnalités politiques jouissent, en effet, de la double appartenance au gouvernement et à l'opposition ; ce qui paraît impossible.

Ces tensions vivaces et récurrentes dégradent davantage un environnement politique déjà très difficile et compromettent les espoirs de revigorer la démocratie nigérienne. La situation politique actuelle du Niger est préoccupante. Des incertitudes pèsent, désormais, sur le fonctionnement démocratique des institutions, l'évolution du climat politique ainsi que sur respect des règles et des principes démocratiques.

⁹ Délit qui consiste à attribuer la maternité d'un enfant à une femme qui ne l'a pas mis au monde en dehors de toute procédure d'adoption

II. LES MENACES SECURITAIRES AU NIGER

Elles sont d'ordre interne, mais surtout proviennent de l'environnement géostratégique actuel des pays voisins.

1. Les menaces sécuritaires sur le plan national

Elles sont essentiellement relatives aux conflits pour la gestion des ressources naturelles et aux vellétés autonomistes des Touaregs.

Les Conflits entre particuliers pour la gestion des ressources naturelles

L'agriculture et l'élevage sont les piliers de l'économie du Niger, mais seulement 15% des terres du pays sont cultivables. Au Niger, 85 % de la population vit en milieu rural et l'accès aux ressources naturelles constitue la première source d'alimentation et de revenus. Avec les sécheresses récurrentes et la pression démographique, on assiste aujourd'hui à une augmentation aussi bien en fréquence qu'en intensité des conflits entre les opérateurs ruraux. Il existe différents types de conflits fonciers au Niger, mais les plus fréquents sont les conflits agriculteurs-éleveurs. Ces conflits causent de sérieux problèmes sociaux : ils mettent en suspens ou détruisent les opportunités de revenus, créent de l'insécurité alimentaire, nuisent à l'environnement et sont à la base d'affrontements qui occasionnent, parfois, des pertes en vies humaines.

La pratique du pastoralisme suppose l'existence de grandes aires de pâturage. Or, dans ce pays, la forte pression des populations sédentaires sur les ressources naturelles combinées aux sécheresses récurrentes fait que les éleveurs disposent de moins en moins d'aires de pâturage. Cela rend les cultures difficiles et le pastoralisme devient l'une des rares activités de subsistance. Les bergers se déplacent entre le Niger, le Mali et le Burkina sans considération pour les frontières nationales. Mais aujourd'hui, leur activité est menacée par l'insécurité et les groupes armés. Au Niger, comme dans bon nombre de pays du sahel, l'élevage pastoral est une activité économique comme une autre. Grâce à leur mobilité, les éleveurs pastoraux sont mieux armés pour affronter les conséquences du changement climatique qui rend les zones arides plus à risques à cause des sécheresses plus extrêmes et des inondations. Le conflit entre agriculteurs et éleveurs est une situation qui survient lorsque les animaux en pâturage viennent brouter ou saccager les cultures avant la récolte, ce qui crée des affrontements. En effet, au Niger il y a toujours eu un contrat implicite d'occupation temporaire (entre la récolte et avant la semence) entre agriculteurs et éleveurs. Cet accord permettait d'enrichir naturellement les sols des matières organiques des excréments des animaux. Cette complémentarité autrefois bénéfique a disparu avec l'incidence de multiples facteurs parmi lesquels la pression démographique, les sécheresses successives ainsi que les transformations économiques. Face à cette menace permanente, les valeurs ancestrales de solidarité et de partage ont laissé place à une difficile cohabitation entre agriculteurs et éleveurs au Niger en particulier émaillée de conflits souvent meurtriers. Cela, ajouté à la circulation illégale des armes à feu, facilite la violence des affrontements¹⁰.écrites sont encore courantes et dans ces conditions, les limites de la propriété transmise ne sont pas garanties.

¹⁰ En novembre 2016, 38 personnes, essentiellement de jeunes agriculteurs, ont été arrêtées par la police après la mort de 18 villageois suite à des affrontements entre agriculteurs et éleveurs dans la région de Tahoua, dans l'ouest du pays. (Information relayée par RFI Publié le 03-11-2016 Modifié le 03-11-2016).

Cette difficulté, conjuguée à une faible productivité de l'agriculture pousse les agriculteurs à occuper les espaces réservés pour le passage des animaux et les voies d'accès aux points d'eaux qui sont pourtant des passages obligatoires pour les pasteurs. Aussi faudrait-il souligner l'accaparement des terres de pâturage et en zones pastorales par les riches éleveurs empêchant ainsi les autres pasteurs d'accéder aux ressources¹¹.

A ces conflits fonciers se greffe une autre menace sécuritaire de type religieux à savoir le développement de la secte Izala, nouveau courant islamique qui vise à expurger l'islam pour en extraire toutes les innovations. Ce courant, qui se fait appeler « ahl-al-sunna » (ceux de la voie du prophète), a ouvert de nombreuses écoles, où l'enseignement est donné aux populations et surtout aux enfants, pour inscrire l'action sur la durée. C'est sur ce terreau que se développent l'action des mouvements djihadistes comme Boko Haram.

Les tentatives autonomistes

Le Niger a connu des conflits inter communautaires, ainsi que trois rebellions armées sanctionnées par trois accords de paix¹². Le contexte actuel est marqué par des nouvelles menaces qui pèsent sur le pays, soit du fait des forces centrifuges, soit à travers la présence sur le territoire national des groupes terroristes et intégristes, des mouvements armés et des organisations criminelles impliquées dans les trafics de tout genre. Cette situation d'instabilité sécuritaire persistante, fait planer le spectre de la menace des groupes rebelles, particulièrement Touareg et Toubous qui estiment qu'ils sont exclus de la gestion politique du pays et que les ressources minières extraites dans leurs régions (en ce qui concerne les Touareg) ne leur profitent pas. Malgré la signature de plusieurs accords l'insécurité persiste dans le pays du fait de rébellions Touareg, Toubous et celle du MNJ (Mouvement des Nigériens pour la Justice).

Le Niger a connu des tentatives d'irréductibilisme, notamment dans sa portion saharienne peuplée par les Touaregs. Ces tentatives se sont développées après la découverte et surtout l'intensification de l'exploitation des richesses du sous-sol. Ces rébellions, du fait qu'elles étaient aussi associées au banditisme, ont entraîné la création de groupes d'autodéfense par les Arabes ou les Peuls pour assurer leur propre sécurité, mais n'ont pas été désarmés à la fin. De ce fait, ces groupes ont contribué à faire perpétuer l'insécurité et la circulation des armes illicites.

Les mouvements touareg constituent une menace majeure parce qu'ils ont des liens culturels et géographiques très étroits avec les Touareg du nord du Mali qui, il y a peu de temps encore, étaient en rébellion. Le gouvernement craint une fusion ou une contamination de ces mouvements avec les groupes rebelles potentiels ou réels du Niger. Sans oublier le développement de « l'économie des otages ».

Les Touareg maliens se battent pour la libération de l'Azaouad, pour une indépendance de cette région. Or au Niger aussi la région au nord de Tahoua s'appelle Azaouak. Les Touareg du Niger

¹¹ Exemple de la ceinture verte à Niamey. Comme son nom l'indique il s'agit d'une muraille verte qui devait ceinturer la ville de Niamey, érigée depuis 1964. D'abord la ville n'a pas été complètement ceinturée, la plantation d'arbres s'étant limitée à la rive gauche. Ensuite, même la partie plantée a été morcelée et vendue et une autre partie a été saccagée par des populations qui estiment que la ceinture verte occupe des terres appartenant à leurs ancêtres. Enfin cet espace a été construit par des particuliers, notamment des politiciens

¹² Premier accord de paix signé entre le gouvernement nigérien et la Coordination de la Résistance Armée (CRA) le 24 avril 1995. Deuxième accord de paix signé entre le gouvernement nigérien et la rébellion des Toubous du Nord-Est conduite par Barka Wardougou, le 21 août 1998 à N'Djamena. Troisième accord de paix signé avec le Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ) d'Aghali Alambo en 2007.

ont posé le problème de l'autonomie même si les différentes négociations entre le gouvernement et les groupes rebelles avec la facilitation de l'Algérie et de la Libye, ont abouti à une décentralisation pour permettre aux communautés une plus grande participation à la gestion de leurs affaires.

2. Les menaces sécuritaires externes

Confronté à de vastes territoires à contrôler, le Niger est particulièrement vulnérable à l'instabilité qui sévit dans la bande sahélo-saharienne. Le pays fait face à des actions terroristes multiples et multiformes et à une criminalité transfrontalière inquiétante (trafics d'armes, de munitions, d'explosifs, de migrants, d'êtres humains). Leur impact sur la vie sociale, politique, religieuse et économique est incalculable compte tenu de la position du pays.

La menace terroriste

Le Niger se tient aujourd'hui sur des terres sahéliennes où guettent plusieurs dangers. Ainsi, au Nord, le sud-libyen représente une zone à risques. De là, les terroristes circulent sur toute la région sahélienne. À l'ouest, au Mali, AQMI et le MUJAO sèment la terreur. Au Sud, Boko Haram mène des attaques sanglantes sur toute une partie du Nigéria.

Le 23 mai 2013, le Niger a subi un double attentat terroriste contre un camp militaire à Agadez et contre un site du groupe nucléaire français Areva à Arlit. Ces attaques ont été conjointement revendiquées par le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et par la katiba « Signataires par le sang », fondée par le dissident d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Mokhtar Belmokhtar, en décembre 2012. Une semaine plus tard, soit le 31 mai, une attaque attribuée par les autorités nigériennes à des terroristes a été perpétrée contre la prison civile de la capitale, Niamey. Premières du genre dans le pays, ces attaques viennent confirmer la crainte des pays de la région quant au caractère transnational des menaces liées à l'extrémisme et au terrorisme qui, dans le cas du Niger, étaient jusque-là limitées aux raptés d'occidentaux.

Aujourd'hui, la principale menace extrémiste pour le Niger, c'est Boko Haram, installé au Nigéria et dans le bassin du lac Tchad. Les premières attaques des islamistes de Boko Haram au Niger voisin datent du 6 février 2015 ce qui a conduit le gouvernement à proclamer l'état d'urgence, reconduit d'ailleurs à plusieurs reprises. Avec le ralliement de Boko Haram à l'État Islamique, l'inquiétude gagne encore beaucoup plus les États et les populations vu les moyens dont peut disposer cette secte à travers l'aide de l'État Islamique. En outre, pour semer réellement la terreur Boko Haram ne fait pas de distinction au niveau de ses cibles. Les militaires comme les civils paient un lourd tribut à ce conflit.

L'aspect le plus pernicieux peut-être de Boko Haram, c'est le défi aux normes sociales les plus chères. L'usage des drogues et particulièrement le tramadol par les partisans de la secte inhibe leur niveau de conscience et facilite la commission des actes barbares que l'on connaît.

En outre, la présence d'intérêts français dans le pays, tel que le groupe nucléaire Areva, qui a été visé, a davantage exposé le Niger aux attaques des groupes terroristes qui avaient menacé

de frapper tout pays qui « oserait envoyer ses troupes au Mali ou qui collaborerait avec l'envahisseur »¹³.

La criminalité transfrontalière

Le Niger se caractérise par un espace très vaste, difficile à contrôler. La porosité des frontières favorise le développement de la criminalité transfrontalière. La contrainte principale est l'insuffisance de la sécurité du territoire, des personnes et des biens due à la porosité des frontières et un manque de moyens (humains, matériels et technologiques) pour exercer un contrôle satisfaisant des mouvements criminels. La présence de l'État sur l'ensemble du territoire et le contrôle des frontières avec la Libye, le Mali et le Nigéria demeurent des défis importants à relever pour le Niger. Cependant, les moyens limités du pays ne lui permettent pas d'assurer effectivement le contrôle de tout son territoire. Or l'absence de l'État dans certaines zones pauvres caractérisées par le manque d'infrastructures et de services sociaux de base constitue un terreau favorable à l'émergence de trafics de tous genres qui se déroulent sur le territoire nigérien, notamment sa partie saharienne : trafic de drogue, des personnes, d'armes. Pour le trafic de drogue il y a au Niger trois axes identifiés :

- le trafic du nord qui concerne essentiellement la partie nord et désertique du pays où passent des convois de raisins de cannabis le long de la frontière algéro-nigérienne et au sud de la ville d'Agadez sur le prolongement de la falaise de Tiguedit. Ce trafic concerne aussi bien des Nigériens que des ressortissants des pays de la sous-région.
- le deuxième axe concerne le trafic lié au phénomène migratoire. Le Niger, vu sa position géographique devient une passerelle pour les migrants clandestins allant vers le Maghreb et l'Europe. Cette migration clandestine s'accompagne d'un trafic de cocaïne, de crack, de drogues de synthèse utilisées à des fins de stupéfiants et autres produits pharmaceutiques. Ces migrants trafiquants proviennent essentiellement du Nigéria, du Ghana, du Bénin, etc.
- le troisième axe concerne le trafic des aéroports. Il s'agit d'un trafic des drogues transitant à partir des aéroports des pays ciblés par les trafiquants comme pays à faible capacité à contrôler les aéroports¹⁴.

Le trafic d'armes était développé depuis longtemps avec les différentes rebellions mais, il est devenu plus important avec l'éclatement de la Libye. Le Niger a longtemps été une zone de passage des commerçants, des pèlerins, ce qui a entraîné la mise en place d'un faisceau de routes qui sont réactualisés, aujourd'hui, par les trafiquants. Ce qui favorise le développement de la criminalité transfrontalière et transnationale organisée : trafic de drogue, d'armes, d'êtres humains, terrorisme, etc. Surtout que le pays est vaste et le contrôle des frontières constitue un grand défi. Le Niger qui est un corridor (point de passage de la drogue, des trafics humains, des migrations clandestines...), surtout dans ses espaces sahariens est aussi un point de départ des migrants vers le Maghreb et l'Europe.

¹³ Cf. Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO, publié par l'Institut d'Etudes et de Sécurité (ISS), N°7, Septembre 2013.

¹⁴ cf. Sahel Dimanche, consommation de la drogue au Niger ; un phénomène inquiétant, in www.lesahel.org

III. LES REPONSES NIGERIENNES FACE AUX DEFIS ET MENACES SECURITAIRES

Actuellement le Niger n'a pas la capacité de résoudre tous ces conflits. Mais l'Etat a initié des politiques et des stratégies pour contenir certains conflits et menaces auxquels le pays est confronté.

1. Au plan interne

Le réflexe militaire du gouvernement nigérien face aux attaques terroristes découle d'une logique longtemps établie par les autorités du pays surtout depuis l'insurrection armée du Mouvement nigérien pour la justice (MNJ) en 2007. Il s'inscrit dans la logique républicaine d'une armée éminemment présente sur la scène politique. Ce réflexe met en évidence la nécessité d'initiatives de prévention face aux enjeux sécuritaires de la région. Ainsi, lors de la crise libyenne qui a entraîné le retour des combattants Touaregs, l'armée a systématiquement procédé à leur désarmement et facilité leur réinsertion. Cependant, cette approche militaire face au terrorisme s'avère ponctuelle et ne prend pas nécessairement en compte les paramètres structurels de l'instabilité à moyen et à long terme.

En effet, géographiquement situé dans une zone d'enclavement et d'austérité, avec une démographie galopante ainsi qu'une économie dominée par le secteur informel, le pays est soumis aux contraintes qui exposent ses populations à toutes sortes d'idéologies, pourvu qu'elles apportent des remèdes à leurs problèmes quotidiens. L'instabilité politique récurrente a en outre contribué à l'exacerbation de la paupérisation. Fortes de ce constat, les autorités ont adjoint l'aspect socioéconomique à l'aspect militaire et sécuritaire. Le chômage, notamment chez les jeunes, l'insécurité alimentaire et l'absence des services de base ne sauraient être combattus par les armes et la réglementation. Ces questions doivent faire l'objet de politiques de développement efficaces.

La Stratégie pour le développement et la sécurité des zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS), d'octobre 2012, répond à la nécessité de prendre en compte les difficultés socioéconomiques dans le dispositif de lutte contre le terrorisme. Les maux qui contribuent à la montée de la menace, notamment le chômage, l'insécurité, l'absence d'opportunités socioéconomiques et l'immigration clandestine devraient être traités de façon intégrée. La SDS met l'accent sur le renforcement de la sécurité des biens et des personnes en zones rurales et urbaines, vise la création et le renforcement de l'accès des populations aux opportunités économiques par la valorisation du potentiel agro sylvo-pastoral, la promotion du tourisme et de l'artisanat tout en protégeant l'environnement dans les zones vulnérables. L'éducation, la santé et les autres services d'utilité publique de même que la promotion de la gouvernance axée sur le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation au niveau local et communal, sont pris en compte. Il y est aussi question du renforcement de la participation sociale, de la promotion de la jeunesse avec l'implication des leaders communautaires. Aujourd'hui, l'Etat nigérien met de plus en plus l'accent sur la participation des leaders d'opinion à la prise en charge de la sécurité. Les religieux, l'évêque de Niamey et le président de l'Association islamique interviennent sur la Télé nationale pour appeler les populations à la paix et à la tolérance et ils participent même, parfois à des médiations politiques en cas de crise entre la majorité et l'opposition, tout ceci pour préserver la paix. La stratégie de l'Etat nigérien consiste donc à exercer une vigilance de tous les instants, à travers l'Association islamique et certainement d'autres réseaux, sur tous ces développements.

Concernant les conflits entre agriculteurs et pasteurs qui sont très fréquents au Niger, plusieurs structures et acteurs interviennent dans le cadre de la prévention des conflits fonciers ruraux. Il s'agit principalement des chefs traditionnels, des autorités administratives, des structures du Code Rural et des organisations paysannes. Les autorités administratives interviennent dans la prévention des conflits d'une part à travers la fixation consensuelle des dates de fermeture et de libération des champs et d'autre part à travers la large diffusion de ces dates à l'endroit de l'ensemble des opérateurs ruraux. Tout comme les autorités coutumières, les autorités administratives organisent des missions d'information et de sensibilisation au niveau de leurs entités respectives sur des sujets d'intérêt général tels que la culture de la paix, la cohabitation pacifique entre populations rurales, la protection et la conservation des ressources naturelle. Dans le cadre de la sécurisation foncière des opérateurs ruraux et de la prévention des conflits fonciers, l'Etat a mis en place une administration foncière spécialisée aux différents niveaux de l'organisation administrative du pays. En fonction de leur niveau administratif, les structures du Code rural mènent différentes activités s'inscrivant dans une logique de prévention des conflits : information et sensibilisation des populations, délivrance des actes de sécurisation foncière, conduite du processus de sécurisation, délivrance d'attestation de droit d'usage prioritaire sur les terroirs d'attache des pasteurs, conduite du processus de fixation des dates de fermeture et de libération des champs.

L'une des réponses apportées au problème des rébellions a été la politique de la décentralisation administrative (Loi n°96-06 de février 1996, dont la mise en œuvre n'est intervenue qu'en 2004). Il reste que cette décentralisation administrative n'est pas accompagnée des moyens conséquents permettant aux collectivités de bien remplir leurs missions et lutter efficacement contre l'insécurité.

Au niveau sécuritaire on peut observer le renforcement des capacités opérationnelles et infrastructurelles des Forces de Défense et de Sécurité. Il s'agit de la création de nouveaux commissariats, de postes de police de proximité, de compagnies de sécurité, le recrutement et la formation du personnel, l'équipement en matériel spécifique de lutte antiterroriste et de protection civique, la création de laboratoire de police technique et scientifique ; équipement des unités et services en matériel informatique, etc.

Sur le plan judiciaire, il y a un renforcement des capacités des services judiciaires en matière de lutte contre le trafic illicite, la criminalité organisée et le terrorisme. Une Cellule Nationale du Traitement des Informations Financières est créée pour vérifier l'origine de certains transferts bancaires¹⁵, etc. Les compétences des juridictions ont été élargies pour intégrer les affaires financières. L'État du Niger a renforcé son cadre légal en matière de lutte contre le terrorisme en adoptant trois ordonnances en date du 27 janvier 2013. Ces ordonnances portent organisation des juridictions de la République du Niger, modification du code pénal et du code de procédure pénale. Pour apporter des réponses à la problématique de la gouvernance un Haut- Commissariat à la Modernisation de l'État a été mis en place afin de réfléchir et apporter des solutions. De même, face à la circulation des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC), la Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illicites (CNCCAI) et les Forces de défense et de sécurité mènent des opérations de récupération des armes et de déminage.

¹⁵ Cf. Aymeric Janier, Au Niger, un scrutin sur fond d'instabilité sécuritaire, www.LeMonde.fr (Le 22.02.2016)

2. Au plan externe

Il faut savoir que le Niger est au centre d'une région en crise, avec, à l'Ouest, le Nord Mali où sévissent différents groupes terroristes ou irrédentistes, au Nord la Libye, un État en déliquescence et dont les armes inondent le Sahel, et, dans la région du Lac Tchad, au sud-est, la présence et l'expansion de l'Etat Islamique de l'Afrique de l'ouest (ex-Boko Haram).

Depuis l'intervention armée de l'OTAN en Libye en 2011, ce pays est devenu un incubateur de terroristes qui ont fait de la région du sahel un sanctuaire d'insécurité grandissante au sein des pays de la région. Dans ce cadre, les chefs d'Etats du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad se sont réunis en Février 2013 pour créer le G5 SAHEL. Ce nouveau groupe est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale. La priorité est tout d'abord d'adapter leurs politiques de lutte contre le terrorisme et coopérer afin de sécuriser la zone. Ces pays ont donc mutualisé leurs forces en vue de mener une synergie d'actions en mesure de lutter efficacement contre le terrorisme et garantir la sécurité transfrontalière. C'est dans cet esprit qu'un accord bilatéral de droit de poursuite et un échange de renseignements existent entre le Mali et le Niger, des réunions périodiques des responsables de haut niveau des forces de défense du G5 se tiennent pour le suivi des opérations et de planification. Ces opérations interarmées ont permis de sécuriser cette vaste étendue en neutralisant des bases djihadistes, des positions de ravitaillements en carburant, vivres, munitions et armement. Toutefois, la porosité des frontières et les moyens logistiques limités des forces de défense du G5 empêchent de contrôler efficacement les mouvements des groupes terroristes et criminels. Par exemple, la frontière Niger-Tchad est estimée à environ trois cent cinquante kilomètres.

Le Niger cherche un maillage aussi étroit que possible de ses frontières même s'il est conscient que c'est une tâche difficile, vu les limites de ses moyens par rapport à l'étendue du territoire. Il s'inscrit dans la politique de non négociation avec le terrorisme. C'est pourquoi il inscrit son action dans la logique de la coopération et d'unité d'actions avec les pays avec lesquels il partage ses frontières et ceux qui connaissent les mêmes problèmes de sécurité. Il faut noter la coopération avec le Nigéria sur la question de Boko Haram, avec le Tchad sur la même question, avec l'Algérie sur les problèmes d'AQMI et avec le Mali sur les menaces sécuritaires au nord-Mali. La coopération bilatérale consiste à renforcer les contrôles au niveau des frontières, échanger des informations, harmoniser les textes sur la question du terrorisme et des trafics, etc. Il développe aussi la coopération multilatérale pour traquer les terroristes. A ce titre, les autorités nigériennes ont très tôt alerté sur les conséquences de la déstabilisation de la Libye et appelé à une intervention militaire pour déloger les groupes « terroristes et narcotrafiquants » qui avaient pris le contrôle du nord du Mali. D'ailleurs, le Niger s'est engagé dans la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) et dans le cadre de la Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA), qui a pris la relève de la MISMA, avec des éléments qui sont actuellement déployés. Ces différentes prises de positions ont fait du Niger une cible potentielle des djihadistes.

IV. L'ETAT DE LA COOPERATION REGIONALE ET MULTILATERALE

S'il est vrai que les pays du champ, à savoir l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, ont très tôt perçu le problème du terrorisme et des crimes transnationaux, l'une des préoccupations majeures des autorités dans la région sahélo-saharienne et ouest-africaine s'articule autour des cadres de coopération régionaux largement inefficaces.

Deux initiatives de coopération régionale ont été prises ces dernières années dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans la zone sahélo-saharienne. La première a vu la mise en place par les pays du champ, en 2010, de l'Unité de fusion et de liaison (UFL), qui est basée à Alger, et du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) basé à Tamanrasset. L'UFL vise à collecter, à traiter et à diffuser les renseignements sur l'activité terroriste. Quant au CEMOC, perçu par de nombreux acteurs comme un « tigre en papier », il a pour mission de coordonner les actions militaires antiterroristes des pays du champ. Des réunions périodiques étaient prévues, mais nombreux sont les observateurs qui estiment qu'au-delà des déclarations d'intentions, l'action et surtout l'impact de l'UFL et du CEMOC, contre les groupes criminels et terroristes restent limités. Les attaques des groupes terroristes ont exposé la fragilité des mécanismes régionaux.

Pour endiguer les menaces qui pèsent sur sa sécurité, le Niger a renforcé sa coopération avec la Mauritanie, le Tchad et le Nigéria. Le 20 août 2013, un accord de coopération militaire a été signé entre le Niger et la Mauritanie. Cette initiative bilatérale vise à pallier l'inefficacité des cadres de coopération sécuritaire existants. Paradoxalement, ces initiatives bilatérales ne seront véritablement efficaces que si elles s'inscrivent, à terme, dans un cadre régional coordonné et structuré. Les autorités nigériennes ont cependant souligné les difficultés de la coopération avec certains acteurs régionaux. En effet, les divergences d'appréciation des menaces selon que l'on soit à la lisière du champ de bataille ou qu'on en soit éloigné, expliquent en partie les déficiences observées dans les initiatives régionales engagées. L'absence de volonté politique des autorités nationales a été l'une des plus grandes faiblesses de la coopération régionale. Pourtant, tous les États sont unanimes pour reconnaître que le terrorisme et l'extrémisme religieux n'épargnent personne, une raison supplémentaire pour mutualiser les efforts en vue d'en venir à bout. En tout état de cause, à l'étape actuelle, le Niger ne semble pas espérer grand-chose de la communauté régionale. Les autorités sont d'avis que la CEDEAO peut et doit mieux faire. Elle devrait s'atteler sans tarder à la mise en œuvre de la Stratégie régionale de lutte contre le terrorisme adoptée en février 2013, à Yamoussoukro. Pour remédier à cette lacune dans la coopération, l'Union africaine a initié depuis le 17 mars 2013, dans la capitale de la Mauritanie, un processus visant « l'approfondissement de la coopération sécuritaire, à travers la coordination et le renforcement de l'efficacité des mesures de surveillance des frontières, ainsi qu'à travers l'échange de renseignements, et l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne ». Ce processus dit « de Nouakchott » a pour l'instant fait l'objet de plusieurs réunions. D'abord, deux réunions ministérielles en Mauritanie, pour poser les bases du processus et une autre sur le renforcement de la coopération en matière de sécurité et sur l'opérationnalisation de l'architecture. Ensuite, deux réunions des chefs de services de renseignements de la région sahélo-saharienne en avril 2013 à Bamako et en juin 2013 à Abidjan. Enfin, une réunion sur le renforcement de la coopération opérationnelle pour la sécurité aux frontières terrestres dans la région sahélo-saharienne à Tripoli, en septembre 2013.

Au plan de la coopération multilatérale, c'est surtout l'Union Européenne qui est active et intervient à travers divers projets, notamment le projet Contre-Terrorisme au Sahel (CT-Sahel) ou le G5 (groupe de 5 pays impliqués dans la lutte contre le terrorisme dans la région) avec un appui technique, logistique et financier. Elle contribue aussi à l'équipement des Forces de Défense et de Sécurité du Niger. Le Projet Eucap Sahel Niger, lancé en 2012 pour soutenir le renforcement des capacités des intervenants nigériens en matière de sécurité, fournit des conseils et des formations afin de renforcer les capacités des autorités nigériennes en matière de sécurité. Plusieurs experts internationaux des forces de sécurité et des services de justice européens, sont déployés en permanence au Niger. L'UE a développé également un programme de soutien multisectoriel aux autorités nigériennes en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. A travers cette coopération, elle cherche à garder sa position traditionnelle au Sahel mais aussi à se protéger des interconnexions des problèmes sahéliens¹⁶. Plus récemment on note la réactualisation de la coopération militaire avec les Etats-Unis et l'arrivée toute récente de l'Allemagne. Les USA, quant à eux, ont mis en place, dans le cadre de la coopération militaire avec les pays sahéliens, des projets tels que Pan-Sahel Initiative ou Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative pour former les armées nationales pour faire face au terrorisme.

V. RECOMMANDATIONS

1. Recommandations au plan national

Organiser des débats favorisant le consensus national autour de la question sécuritaire en développant une stratégie de communication harmonisée et incluant les médias traditionnels et les réseaux sociaux pour mieux faire face aux menaces terroristes.

Face au développement du radicalisme religieux, jugé encore embryonnaire par les autorités et les acteurs sociaux, le Niger devrait encourager la création d'un cadre national de dialogue sur le système éducatif religieux afin de définir le contenu des programmes d'éducation nationale, d'encadrer ses modes de financement et de résorber les frustrations potentielles des laissés pour compte du système officiel francophone.

Renforcer les moyens et les capacités de la société civile en définissant son rôle et sa place dans la lutte contre les menaces sécuritaires et la stabilité du pays.

Créer un cadre de concertation favorable à un dialogue politique constructif entre tous les acteurs (gouvernement, opposition, société civile, etc.)

Exercer un contrôle plus rigoureux sur les financements des associations caritatives musulmanes et pouvoir remonter les filières des réseaux extrémistes ;

Réfléchir sur une alternative à la solution militaire jusque-là privilégiée

Renforcer les structures de maintien et de consolidation de la paix et insister sur les fêtes de la paix comme celle du 24 avril qui commémore les accords de paix avec la rébellion touarègue de 1995 ; leur donner un contenu national avec des concours de poésie pour la paix ;

¹⁶ Cf. Rabbani, Forum d'Agadez, p.24.

Doter les communes de plus de moyens et des structures (commissariats et brigades de gendarmerie) pour qu'elles contribuent plus efficacement au maintien de la paix et à la lutte contre le terrorisme.

Promouvoir une meilleure répartition des richesses nationales pour une meilleure justice sociale

Renforcement de la présence de l'Etat à travers la décentralisation, la bonne gouvernance, l'éducation. Elaborer une meilleure politique de gestion administrative et territoriale

Etablir un climat de confiance favorisant un échange de renseignements et une coopération productive entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité pour anticiper les menaces asymétriques.

Initier des politiques préventives efficaces en formant et en sensibilisant les populations civiles, notamment les porteurs de voix à véhiculer des messages de tolérance et de paix pendant les rencontres épiscopales et les assemblées des conseils islamiques pour contrer l'idéologie salafiste extrémiste.

Programmation d'appui aux groupes vulnérables (fonds d'appui à la jeunesse, aux femmes...) en promouvant l'accès aux structures socioéconomiques de base pour les couches. Répartir équitablement les projets de développement sur l'ensemble du territoire pour que des zones ne se sentent pas exclues.

2. Recommandations au plan espace sahélo-saharien :

Étant donné la collusion entre criminels et terroristes dans la région sahélo-saharienne, seuls un plan concerté et une mutualisation des ressources pour une mise en œuvre effective des différents instruments régionaux en matière de lutte contre le terrorisme et contre la criminalité transnationale pourront porter des fruits. La coopération sécuritaire entre les pays de l'Afrique du nord et de l'Afrique au sud du Sahara doit aussi être renforcée, en particulier dans la région sahélo-saharienne.

L'UA, la CEDEAO, les autres organisations concernées et leurs États membres doivent, conformément au processus d'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la zone, initié à Nouakchott en Mauritanie en mars 2013, œuvrer pour améliorer la coopération dans le domaine judiciaire, du renseignement et du contrôle des frontières.

La gestion de la sécheresse nécessite l'adoption d'un système d'alerte précoce et d'un fonds local pour financer des activités prévues dans la réponse rapide.

Si la sécurité est la priorité pour les leaders du G5, afin de mieux coordonner cette politique sécuritaire, il est nécessaire d'initier des programmes de développement en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Ces Etats doivent identifier en priorité les zones sous développées sur leur territoire respectif en vue d'y investir pour satisfaire en urgence les besoins élémentaires des populations. Promouvoir le développement économique et social

En définitif, le G5 doit aussi développer une stratégie de communication envers les populations des zones vulnérables afin qu'elles prennent conscience des menaces transnationales et de leurs impacts sur leur sécurité.

Les questions sécuritaires ne peuvent s'affranchir d'autres problématiques plus larges telles que la pauvreté, les effets du changement climatique, la fréquence des crises alimentaires ou les tensions internes. Il faut donc promouvoir le développement économique et la justice sociale au profit des populations vulnérables pour à un climat de paix, de quiétude sociale et de prospérité. Pour cela, le gouvernement nigérien devrait accorder la priorité économique au développement de l'agriculture, qui bénéficie d'atouts considérables : surface de terres arables non encore exploitées, système d'irrigation alimenté par le fleuve Niger.

En effet les menaces actuelles qui pèsent sur la zone sahélo-saharienne sont de nature transfrontalière et tirent leurs origines des facteurs culturels, politiques, socio-économiques, environnementaux et sécuritaires, la solution, pour être viable, doit obligatoirement intégrer les différents facteurs et acteurs de la sous-région et du Maghreb.

Au plan bilatéral il faudra procéder à des patrouilles coordonnées en mettant en place un système de partage du renseignement et d'échanges d'information sur les trafics d'armes afin de soutenir l'action opérationnelle et de surveillance des frontières.

Mettre en place une cellule de fusion du renseignement ; instituer une équipe dédiée qui identifiera les moyens à mettre en œuvre et élaborera dans un second temps une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac Tchad ; cette approche s'inscrit dans la logique du sommet de la Commission du Bassin du Lac Tchad de 2012.

Mobiliser les bailleurs de fonds en faveur de programmes favorisant le développement socio-économique des régions concernées.

CONCLUSION

Le Niger, comme tous les autres pays du champ, est confronté à de sérieux problèmes de sécurité, interne et externe et doit donc s'atteler à produire une politique sociale, économique et de défense pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans son espace territorial. Depuis les années 1980, le Sahara nigérien a été le théâtre d'activités armées, depuis le vol de bétail jusqu'aux rebellions. A partir de la Conférence Nationale de 1991 et les élections qui ont suivi, la faiblesse de l'État a profité aux groupes rebelles pour exprimer les revendications qu'ils n'ont pas pu exprimer avant du fait du caractère autoritaire du régime du Conseil Militaire Suprême. Les rébellions ont créé l'insécurité qui, une fois installée, s'est perpétuée malgré la signature des accords de paix et la décentralisation. Avec l'avènement de Boko Haram et des groupes djihadistes du Mali, l'ensemble du Sahara devient le théâtre de conflits. C'est avec l'apparition de Boko Haram surtout que le discours religieux, perceptible depuis longtemps, a montré qu'il peut être une vraie source d'inquiétude. Mais, chaque pays du champ cherche, à travers ses propres ressources ou à travers la coopération à juguler le mal. Des initiatives ont été prises par les États concernés à l'échelle individuelle et collective pour venir à bout du danger terroriste. Nous avons tenté, dans cette étude, d'analyser ces défis et menaces et faire quelques recommandations qui, en notre sens, permettront de mieux cerner les données du problème pour aider à trouver les solutions idoines. L'essentiel des réponses réside dans la gouvernance démocratique, faite de justice et d'équité et de promotion d'une citoyenneté inclusive.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- BRYDEN A. et NDIAYE B. « Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest francophone : bilan et perspectives », Berlin, 2011.
- FARHAD Khosrokhavar, « Radicalisation », Edition interventions, Paris, 2014, P 178.
- GUIDERE M., « *Les nouveaux terroristes* », Editions Autrement, Paris, 2010, 157p.
- IDRISSA K., « Le Niger : État et démocratie », L'Harmattan, Paris, 2001.
- MAYAKI, F., « Impact du niveau d'instruction sur la pratique de la PF au Niger », In thèse de doctorat, UPMF-Grenoble, 2008.
- MORGAN, « *Le Manuel de recrutement d'Al-Qaïda* », Seuil, Paris, 2007.
- NICOLAS G., « Vers une renaissance du processus de guerre sainte au sud du Sahara ? ». *Civilisations*, vol. XXVIII, n°3, 4, 1979, pp.234-248.
- OLIVIER Hanne et THOMAS Flichy de la Neuville, « L'Etat islamique : Anatomie du nouveau Califat », Editions Bernard Gionanangeli, Paris, 2014, 173 pages.

2. Articles et Rapports

- ABBA, The Niger factor in the implementation of Kano`s policy on almajirai, in A.I.
- ABIMBOLA O. Adesoji, « Between Maitatsine and Boko Haram: Islamic Fundamentalism and Response of the Nigerian State », *In Africa Today*, volume 57, Number 4, Indiana University Presse, 2011, pp98-119.
- ASIWAJU et B.M. BARKINDO, «Nigeria-Niger transborder cooperation», Malthouse Press LTD,1993, pp.390-396
- AYMERIC Janier, « Au Niger, un scrutin sur fond d'instabilité sécuritaire », www.LeMonde.fr
- BALA Usman, «The manipulation of religion in Nigeria, 1977-1987», Gaskia Corporation LTD, Zaria et Isa Alkali
- Bilan de la gouvernance du PNUD au Niger www.undp.org
- DUNBAR (Ann-Roberta) et Hadiza DJIBO, «Islam, Public policy and the legal status of Women in Niger», Préparé pour l'USAID/Niamey, Office of Women in Développement, 1992.
- LAST M., « La Charia Dans le Nord-Nigeria », *Politique Africaine* n°79, 2000, p141-152.
- « La sécurité étatique et la sécurité humaine à l'âge du terrorisme : le rôle de la réforme du secteur de sécurité », Office des Nations Unies, Genève, 2004.
- « La menace terroriste et le phénomène Boko Haram », atelier de formation sur les aspects spécifiques relatifs à l'enquête et à la poursuite des affaires liées au terrorisme organisé par l'Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime, Niamey, Mai 2015.
- Rapport du Forum National d'Agadez, tenu du 22 au 23 décembre 2010.
- Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO, publié par l'Institut d'Etudes et de Sécurité (ISS), N°7, Septembre 2013
- Rapport d'analyse commune de contexte au Niger, Octobre 2015
- Rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement, 2013

Rapport « Evaluation of risk in Niger and on the axis Niger – Nigeria” projet, risk associated with religious movements.

« Niger : Islamic Scholarship », *Oxford Islamic Studies Online*, Londres, 2013.

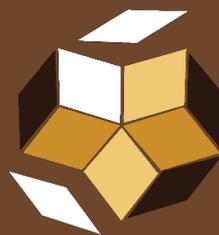
« Consommation de la drogue au Niger ; un phénomène inquiétant», *Sahel Dimanche*, www.lesahel.org

« Stratégies pour une déradicalisation et une réinsertion des jeunes incorporés dans Boko Haram », Symposium international sur la sécurité dans le bassin du Lac Tchad, Université de Diffa – Niger, Mai 2016.

Managing fragile and security challenges in Africa, Upeace, Genève, San José, 2015

The Boko Haram Uprising and Islamic Revivalism in Nigeria, in *Africa Spectrum*, Hamburg, 2/2010, pp 95-108.

The Changing Landscape of Islamic Religious Discourse and Organization Affiliation: The Case of Niger, Regional Conference on “Islam Youth Militancy, and the Challenges of Peace-Building, Centre For Regional Integration and Development, Abuja (Nigeria), 2015.



DIALOGUES

SECURITAIRES
DANS L'ESPACE
SAHELO - SAHARIEN

Biographie de l'auteur

Le Dr. Mahaman ALIO est Enseignant-Chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger). Titulaire d'un Doctorat en Histoire, il s'intéresse aux thématiques telles que l'islam et les frontières. Il est aussi l'auteur de plusieurs publications dont « La naissance de l'armée nationale au Niger ».

Résumé

Les études-pays ont mis en relief notamment la question clé de l'Etat et de sa gouvernance au sein de l'espace sahélo-saharien. Ses relations avec les populations se révèlent être un enjeu crucial quand on sait que les revendications identitaires des minorités peuvent déstabiliser toute une région. Les problématiques de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalières, entre autres, ont été également soulignées.

Mentions Légales

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité Centre de
Compétence Afrique Subsaharienne, 2017
Responsable : Holger Grimm, Directeur Paix et Sécurité
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Comité de rédaction : Holger Grimm, Rémy Arsène Dioussé

Adresse

Friedrich-Ebert-Stiftung
Point E, boulevard de l'Est villa n°30
B.P. 15 416 Dakar - Fann
Tél. : + 221 33 859 20 02 • Fax + 221 33 864 49 31
Email : info@fes-pscc.org
Site web : www.fes-pscc.org